

MEDIAPART

Macron : une collusion manifeste entre pouvoirs publics et grands intérêts privés

7 MAI 2018 | PAR [ATTAC FRANCE](#) | BLOG : ATTAC FRANCE

Plus qu'aucun autre auparavant, le gouvernement mis en place par Emmanuel Macron incarne la porosité entre les plus hautes sphères de l'Etat et les intérêts des grands groupes privés. A commencer par le cas d'Edouard Philippe, ancien d'Areva, ou celui de son directeur de cabinet, venu de l'industrie pétrolière et gazière.



Par **Frédéric Lemaire et Willy Pelletier**, contributeurs du livre *L'imposture Macron - un business model au service des puissants* (<https://france.attac.org/nos-publications/livres/article/l-imposture-macron>), éditions Les liens qui libèrent.

A bien considérer la composition du gouvernement et des équipes ministérielles, les exemples ne manquent pas : celui de la ministre de la Santé, venue du secteur des mutuelles privées, de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, passée chez Dassault et Danone... A cette porosité public-privée s'ajoute une orientation favorable aux multinationales incarnée par les ministres transfuges de la droite néolibérale.

Le 16 mai 2017, la composition du premier gouvernement Macron était dévoilée. Elle ne laissait aucune place au doute : composé en partie de cadres de la droite et d'anciens dirigeants du secteur privé, le nouvel exécutif constituait visiblement une équipe de choc pour mettre en œuvre une politique résolument favorable aux intérêts des grands groupes industriels et financiers.

Dans la continuité d'une politique de droite

En nommant Edouard Philippe à la tête de son premier gouvernement, Emmanuel Macron annonçait la couleur. Ancien lobbyiste de la multinationale française du nucléaire Areva, le nouveau Premier ministre s'est aussi avéré, au Havre, être un ardent défenseur des centrales à charbon. Député Les Républicains, il avait voté contre le projet de loi pour la transition énergétique de 2014 et celui sur la biodiversité de 2016¹. Son directeur de cabinet à Matignon, Benoît Ribadeau-Dumas, vient quant à lui de l'industrie pétrolière et gazière². La campagne présidentielle laissait présager que les ambitions d'Emmanuel Macron en matière de transition écologique étaient

maigres ; la nomination d'Edouard Philippe a fait office de confirmation. Le nouveau Premier ministre avait par ailleurs, en tant que député, refusé de fournir certaines informations sur sa déclaration de patrimoine de 2014, pourtant exigées par la loi, comme le rappelle Mediapart³. On fait mieux en matière d'exemplarité.

La nomination d'un autre cadre des Républicains, Bruno Le Maire, au poste de ministre de l'Économie confirmait par ailleurs l'orientation résolument néolibérale du gouvernement Macron. Ancien directeur de cabinet de Dominique de Villepin, Bruno Le Maire fut un des « inventeurs » du contrat première embauche (CPE), projet finalement abandonné à la suite d'une mobilisation sociale exceptionnelle. Lors de la primaire de la droite, son **programme économique comptait parmi les plus radicaux, avec, par exemple, la création de « jobs à 5 euros » ou la suppression des fonctionnaires (500 000 postes en cinq ans)**. Il y a finalement obtenu 2,4% des suffrages. Dans son premier discours en tant que ministre, Bruno Le Maire a défendu une politique austéritaire. La messe était dite : la *start-up nation*, voulue par Emmanuel Macron, se priverait donc des investissements publics d'avenir pourtant tellement nécessaires face aux enjeux écologiques et sociaux. Une telle orientation était confirmée par la nomination du sarkozyste Gérald Darmanin au ministère de l'Action et des Comptes publics. Le programme d'Emmanuel Macron comptait par ailleurs un certain nombre de mesures très favorables aux banques françaises⁴. Gageons que Bruno Le Maire n'aura aucune réticence à les mettre en œuvre – certaines figuraient dans son programme : il a d'ailleurs déjà commencé, en imposant un coup d'arrêt à la négociation d'un accord européen sur la taxe sur les transactions financières.

Des anciens cadres de multinationales au gouvernement

On savait que les orientations du nouveau gouvernement étaient largement conformes aux propositions portées par le Medef : coupes dans les cotisations sociales, les postes de fonctionnaires, l'ISF... Le projet de *start up nation* d'Emmanuel Macron ne se contente pas de porter les revendications des grands groupes privés, mais il intègre également certains de leurs anciens cadres au sein même du gouvernement.

Ainsi le directeur de cabinet du ministre Bruno Lemaire, Emmanuel Moulin, a été un temps directeur général délégué d'Eurotunnel puis **directeur général de la banque d'affaires Mediobanca** (pour laquelle il a organisé la privatisation de l'aéroport de Nice). Il s'est choisi comme adjoint le **directeur de la gestion prudentielle d'HSBC France**, Bertrand Dumont.

Au ministère de la Santé, Agnès Buzyn s'est ainsi vue attribuer Gilles de Margerie comme directeur de cabinet. Ce dernier était jusqu'alors **directeur général adjoint chez l'assureur Humanis**, troisième groupe français spécialisé dans la protection sociale. Un partisan des mutuelles privées au ministère de la Santé, voilà qui apporte de l'eau au moulin de ceux qui ont interprété le programme d'Emmanuel Macron, comme un premier pas vers un détricotage du régime assurantiel – notamment via le remplacement des cotisations d'assurance-maladie par la CSG. La nouvelle ministre avait quant à elle été épinglée par Mediapart, lorsqu'elle était à la tête de la haute-autorité de santé, pour sa complaisance vis-à-vis des conflits d'intérêts entre experts et laboratoires pharmaceutiques⁵.

Le cas de Gilles de Margerie n'est pas le seul exemple, loin s'en faut, de parachutage d'anciens cadres de grands groupes privés au gouvernement. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, est une ancienne **directrice des ressources humaines (DRH) des multinationales françaises Dassault et Danone**. Son directeur de cabinet, Antoine Foucher, est l'ancien **directeur général adjoint du Medef en charge du social**. Un tandem de choc pour mener une réforme du travail « à la hussarde », par ordonnances, conformément aux revendications du Medef, et malgré l'opposition de la population à une telle réforme.

L'hégémonie du secteur privé dans le gouvernement Macron se traduit également par la nomination au ministère de l'Éducation de Jean-Michel Blanquer, **ex-patron de l'Essec**, grande école de commerce privée, et chantre de «

l'esprit d'entreprise ». Le nouveau ministre avait mis en œuvre, à la tête de l'administration centrale de l'enseignement scolaire (la Dgesco), les suppressions de postes dans l'Éducation nationale engagées par Nicolas Sarkozy⁶.

Et ce ne sont pas les nominations de personnalités de la « société civile », comme Nicolas Hulot, qui permettront de rétablir la balance entre intérêt général et intérêt des grandes multinationales françaises. Si le ministre de la transition écologique a eu gain de cause s'agissant de la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, il a dû se résigner à des arbitrages favorables sur le reste des dossiers sensibles en matière de transition écologique : l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA), les critères de définition des perturbateurs endocriniens, la sortie du nucléaire ou encore sur l'interdiction du glyphosate.

Un bataillon de conseillers issus du privé

Autre caractéristique de l'exécutif Macron : le premier cercle du pouvoir d'État – conseillers élyséens, chefs de pôle de Matignon ou des ministères centraux – se retrouve, comme jamais sous la Ve République, confisqué, approprié, colonisé, par des femmes et des hommes du privé, qui s'y sont réalisés, et qui forment un groupe mobilisé, uni, sans l'ombre d'un doute sur ses certitudes, et par mille liens « tenu ».

On compte également parmi les transfuges du secteur privé les principaux conseillers du pôle économique de l'Élysée. Ismaël Emelien, « conseiller spécial » du président, a été formé par Stéphane Fouks d'**Havas** (ex-RSCG). Jonathan Nussbaumer, « conseiller industrie, commerce, énergie », était chargé du développement stratégique à **L'Oréal** avant de passer expert commercial chez **Somfy**. Alexis Zajdenweber, « conseiller économie, finances, industrie », représentait l'État aux conseils d'administration d'**Areva** et d'**Eramet** et au conseil de surveillance d'**ERDF**. Charles-Henri Weymuller, « conseiller macro-économie et politiques commerciales », est passé par la banque d'affaires **Morgan Stanley**. Transfuge du Trésor, où il a suivi les négociations du TAFTA, il est désormais spécialiste de la diplomatie économique. Emmanuel Miquel, « conseiller en charge de l'attractivité économique », a été analyste pour les banques **JP Morgan et Paribas**, avant d'être promu capital-risqueur dans le fonds financiers **Ardian**, et trésorier de la campagne Macron.

Les autres départements n'échappent pas à la règle. Audrey Bourolleau, « conseillère agriculture, pêche et forêts », a débuté chez Heineken et pris son envol une fois chargée des cépages **Baron Philippe de Rothschild**. Clément Beaune, « conseiller Europe et G20 », travaillait chez **Paris Aéroport**, qui figure potentiellement parmi les premières entreprises « privatisables » du quinquennat. Même origine professionnelle pour Pascal Confavreux, « conseiller à la diplomatie économique », commun à l'Élysée et Matignon. Claudia Ferrazzi, « conseillère culture et communication », faisait du *consulting* pour l'une des firmes mondialement leaders sur le créneau, le **Boston Consulting Group**, ainsi que pour **Capgemini**. Fabrice Aubert, « conseiller institutions, action publique et transition numérique », fut embauché deux fois par **Nexity Immobilier**. Enfin, Cédric O, « conseiller participations et économie numérique », vient de **Safran**.

Côté communicants, Sylvain Fort, « conseiller discours et mémoire », vient de **DGM Conseil**, en charge de la communication de Bernard Arnault et Vincent Bolloré. Il avait, en 2016, monté sa propre agence, **Steele & Holt**. Barbara Frugier, « conseillère en communication internationale », a débuté à **Publicis**. Quant à Alexis Kohler, secrétaire général de l'Élysée, gérait à Genève la direction financière de la société italienne **MSC Croisière**. Il a recruté la plupart des postes clés des cabinets ministériels.

Ces passages par le privé ne restituent pas entièrement les trajectoires de ces juniors de la noblesse d'État libérale, « arrivés » au top de l'État en brûlant les étapes, et rompus, avec excellence professionnelle, à la maîtrise pratique des directions d'entreprise ou du *consulting*. Mais on saisit mieux certaines dimensions du « prêt-à-penser » qu'ils partagent et qui orientent leurs activités : importation des recettes d'entreprise pour « tout moderniser », intensification du travail, évaluation des performances liée à des objectifs individuels chiffrés,

compressions des salaires, externalisation vers le privé (autant d' « améliorations » à l'œuvre, notamment, dans les directives qui préfigurent la remise en cause des métiers des fonctionnaires) ; ode à la mobilité forcée (réformes de l'assurance-chômage et du Code du travail) ; accroissement des contrôles (réforme de l'assurance-chômage, entre autres) ; ajustements des services rendus par le public aux besoins immédiats des entreprises et de leurs bassins d'emplois (sélection sociale à l'université, dévalorisations des BTS et des IUT, obligation faite aux chômeurs d'accepter un emploi, etc.).

En route pour la start-up nation

Le nouveau gouvernement Macron témoigne ainsi d'une tendance globale : la collusion de plus en plus manifeste entre les pouvoirs publics et les grands intérêts privés. L'administration Trump, de l'autre côté de l'Atlantique, apparaît comme un autre pendant de cette tendance – dans un autre registre certes – avec la nomination à des postes clés d'anciens cadres de multinationales américaines, d'Exxon à Goldman Sachs. Mais au fond, quoi de plus logique de nommer aux postes clés d'anciens responsables de grands groupes privés, quand il s'agit de mettre en œuvre « leur » politique (en l'occurrence en France, celle préconisée par le Medef) ?

L'intégration dans le gouvernement des cadres et des logiques du secteur privé participe d'une transformation de l'État (déjà en grande partie entamée) en une véritable « entreprise » de l'action publique. Ce sont les règles managériales du privé qui doivent structurer le travail dans les services publics. Il s'agit donc de réduire leurs coûts, ce qui passe par une externalisation des tâches vers des entreprises privées ou des concessions de service public. Et, dans le périmètre maintenu des fonctions publiques, il faut « dégraisser le mammoth » : casser le statut des fonctionnaires, liquider les contrats aidés, embaucher des « agents temporaires » dont les contrats sont parfois plus précaires que dans le privé, ne pas remplacer de nombreux départs en retraite, restreindre les recrutements, contrôler plus étroitement les agents tout en intensifiant leur travail. Toute la refonte actuelle du travail des enseignants, en lycée, est organisée selon ces schèmes de perception hérités d'histoires particulières quoique collectives.

Au-delà du gouvernement et de l'Etat, c'est la société toute entière qui est appelée à se conformer au modèle entrepreneurial cher au projet d'Emmanuel Macron. Dans la *start-up nation*, tout un chacun doit se faire « entrepreneur de sa propre vie ». L'extension de cette rationalité entrepreneuriale à tous les domaines de la vie relève d'une « politique de société » néolibérale, comme l'avait déjà noté Michel Foucault dans ses cours sur la naissance de la biopolitique.

Des obstacles se dressent cependant face à cette transformation : les solidarités sociales, et les institutions qui l'organisent. Le projet néolibéral suppose d'abattre ces institutions qui font société. Margaret Thatcher – championne du néolibéralisme dont Emmanuel Macron reprend le flambeau – l'exprimait à sa manière : « *there is no such thing as society* » (« *la société, ça n'existe pas* »). Dès lors, rien de surprenant à ce que le service public, la protection sociale ou le droit du travail se retrouvent en priorité dans le viseur du gouvernement. Dans ses paroles comme dans ses actes, le nouveau président a au moins le mérite de la clarté. La gauche, en pleine recomposition, aurait tort d'attendre quoi que ce soit d'un gouvernement qui se revendique résolument néolibéral. Elle doit s'organiser et se préparer à un combat frontal pendant les quatre années à venir.

*Frédéric Lemaire est membre du Conseil d'Administration d'**Attac France** (<https://france.attac.org/>)

Willy Pelletier est coordinateur de la **Fondation Copernic** (<http://www.fondation-copernic.org/>)

[1] Edouard Philippe, un chef de gouvernement pas très « vert », Le Monde, 17 mai 2017

[2] Qui est Benoît Ribadeau-Dumas, ex Zodiac et Thales, devenu directeur de cabinet du Premier ministre ?, L'Usine nouvelle, 16 mai 2017

[3] Edouard Philippe, mauvais élève de la transparence, Mediapart, 15 mai 2017, <https://www.mediapart.fr/journal/france/150517/edouard-philippe-mauvais-eleve-de-la-transparence> (<https://www.mediapart.fr/journal/france/150517/edouard-philippe-mauvais-eleve-de-la-transparence>)

[4] Emmanuel Macron : son amie la finance, Libération, 29 mars 2017, http://www.liberation.fr/debats/2017/03/29/emmanuel-macron-son-amie-la-finance_1559175 (http://www.liberation.fr/debats/2017/03/29/emmanuel-macron-son-amie-la-finance_1559175)

[5] Les petits arrangements de la nouvelle présidente de la Haute autorité de santé, Mediapart, 7 mars 2016, <https://www.mediapart.fr/journal/france/070316/les-petits-arrangements-de-la-nouvelle-presidente-de-la-haute-autorite-de-sante> (<https://www.mediapart.fr/journal/france/070316/les-petits-arrangements-de-la-nouvelle-presidente-de-la-haute-autorite-de-sante>)

[6] Cf le journal du SNES du 20 mai 2017, https://www.snes.edu/IMG/pdf/us_770_bd_complet.pdf (https://www.snes.edu/IMG/pdf/us_770_bd_complet.pdf)

Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la rédaction.

LAUTEUR



[ATTAC FRANCE \(https://blogs.mediapart.fr/attac-france\)](https://blogs.mediapart.fr/attac-france)

135 BILLETS / 5 ÉDITIONS / 26 ARTICLES D'ÉDITIONS / 1 PORTFOLIO / 217 CONTACTS



Lisez Mediapart en illimité sur ordinateur, mobile et tablette.

[Je m'abonne](#)

LE BLOG

SUIVI PAR 282 ABONNÉS

[Attac France \(https://www.mediapart.fr/attac-france/blog\)](https://www.mediapart.fr/attac-france/blog) 🌟

MOTS-CLÉS

ATTAC • LOBBY • MACRON • PHILIPPE • PRIVÉ

CHOISISSEZ L'INDÉPENDANCE !

Je m'abonne



- ▶ Accès illimité au Journal et au Studio
- ▶ Participation au Club
- ▶ Application mobile

Je m'abonne